



Conseil national
de l'information statistique

Réunion de la commission Démographie et questions sociales du 19 mai 2011

SYNTHÈSE

La commission « Démographie et questions sociales » s'est réunie le 19 mai sous la présidence de Françoise Bouygard. Après l'exposé, par Stéfan Lollivier, des principaux axes du programme de travail 2012, Marie-Thérèse Join-Lambert a présenté les recommandations émises par le groupe de travail sur le « mal-logement ». Le groupe propose notamment une classification de l'ensemble des situations de logement. Il insiste également sur la nécessité de maintenir les sources existantes à leurs niveaux de qualité et de précision actuels et de recourir davantage aux sources administratives. Par ailleurs, Laurent Lesnard a décrit le projet ELIPSS (Étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales) qui vise à renforcer les moyens de la recherche universitaire. Puis, Catherine Borrel a présenté les premières réponses de l'Insee au rapport du Comedd. Enfin François Clanché, après avoir explicité le mandat du groupe de travail sur l'évolution du questionnaire du recensement de la population, a fait le point sur le déroulement de l'enquête famille-logement.

Les deux enquêtes examinées en opportunité ont obtenu un avis favorable.

Stéfan Lollivier a montré que le programme 2012 était comme celui des années précédentes, très influencé par les conclusions des rapports commandités par le Cnis (rapports Freyssinet sur les inégalités, Vorms sur les secteurs de l'immobilier et de la construction) ou qui lui ont été présentés (rapports Quinet, Stiglitz-Sen-Fitoussi). Ainsi, afin de parvenir à une meilleure connaissance des inégalités et de la pauvreté à des niveaux géographiques fins, le service statistique public (SSP) poursuit la mise en place d'un fichier socio-fiscal exhaustif sur les revenus. Des développements réglementaires sont en cours pour permettre une généralisation du suivi des prix de l'immobilier. Le logement sera, d'ailleurs, une thématique importante de l'année 2012 avec la réalisation de l'enquête sur les personnes sans-domicile, la préparation de l'enquête logement 2013, l'amélioration de l'enquête sur la construction neuve, l'élaboration d'un répertoire des logements sociaux et le projet Corail (Collecte rénovée pour l'amélioration des indices de loyers)¹. En outre, le SSP mènera de nouvelles explorations dans la ventilation du compte des ménages par catégories. Il exploitera les questions sur le bien-être ressenti introduites dans le panel SRCV (statistiques sur les revenus et les conditions de vie - SILC en anglais) et celles sur la qualité de la vie posées, à titre expérimental, dans l'enquête emploi du temps. Parallèlement, le SSP adapte ses dispositifs d'observation notamment en faisant évoluer les sources existantes et en développant le recours aux sources administratives (dont les titres de séjours pour les données sur l'immigration). Il teste la collecte par Internet et mène des investigations pour mieux utiliser les sources disponibles sans exclure a priori les données d'origine privée.

Marie-Thérèse Join-Lambert a présenté le projet de rapport définitif du groupe de travail sur le « mal-logement » qu'elle préside. Catherine Rougerie en a détaillé les principales recommandations. Le « mal-logement » n'a pas de frontière précise et donc de mesure statistique unique et partagée par tous. Son champ dépend des objectifs poursuivis. Pour que tous les acteurs du domaine puissent néanmoins parler le même langage, le groupe de travail propose une approche en terme de dimensions. L'idée est de définir et mesurer les situations de logement à travers différents axes retenus

¹ La composante essentielle de ce projet consiste à procéder à la collecte de l'information directement auprès des bailleurs sociaux pour mieux connaître l'évolution des loyers dans le secteur social.

par consensus. Les quatre premiers - type d'habitat, statut d'occupation, qualité du logement et stabilité ou précarité - constituaient la première classification élaborée en 1996. Le groupe les reprend en actualisant les deux premiers et y adjoint deux dimensions supplémentaires : environnement du logement et adéquation du logement au ménage qui l'occupe. Trois types d'indices devraient être publiés de manière régulière et documentée d'un point de vue méthodologique : des indices de qualité de logement, des indices de peuplement et des taux d'effort des ménages ; les deux premiers étant déclinés au niveau local. Par ailleurs, le groupe insiste sur la nécessité de maintenir les sources existantes, en particulier l'enquête nationale sur le logement, à leurs niveaux de qualité et de précision actuels et de développer leurs exploitations. Il préconise également de recourir davantage aux sources administratives qui peuvent fournir des informations à des niveaux géographiques fins malgré leurs limites. Au total, le groupe a émis quarante recommandations regroupées en six rubriques. Il est allé aussi loin qu'il le pouvait sans avoir pour autant l'impression que le sujet soit épuisé. Les participants ont souligné la qualité du travail accompli et exprimé partager les préoccupations du groupe en ce qui concerne l'enquête logement.

Laurent Lesnard a ensuite décrit le projet ELIPSS (Étude longitudinale par Internet pour les sciences sociales) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Sciences-Po et l'Ined. Ce projet constitue un des investissements d'avenir prenant place dans le cadre du grand emprunt national. Il s'agit de renforcer les moyens de la recherche universitaire en s'appuyant sur des instruments déjà testés à l'étranger, notamment aux Pays-Bas et aux États-Unis. L'objectif est de constituer un panel d'individus selon un échantillon aléatoire tiré par l'Insee et qui pourra, à terme, atteindre 6 000 individus de 15 ans et plus. L'Internet mobile sera le principal support de collecte, l'utilisation de questionnaires papiers n'étant toutefois pas exclue. Chaque membre du panel sera doté d'une tablette et d'un abonnement 3G. Dix interrogations d'une durée de 30 à 45 minutes pourront ainsi être menées chaque année sur des thématiques différentes. Une expérimentation est prévue sur la période 2012-2014. Elle comprendra en particulier une série d'enquêtes tests à visées méthodologiques. Si cette expérimentation est concluante, le dispositif sera mis en œuvre et permettra aux chercheurs de disposer, à titre payant, via le réseau Quételet, de données anonymisées sur les thématiques retenues.

Dans son rapport présenté en avril 2010 devant cette commission, le Comedd (Comité pour la mesure de la diversité et l'évaluation des discriminations) recommandait que « la statistique publique rende accessibles des données sur la distribution des origines de la population par bassin d'emploi, branche professionnelle et niveau de qualification... ». Pour répondre à cette préconisation, comme l'a indiqué Catherine Borrel, l'Insee a créé sur son site une rubrique spécifique dans le thème Population. Il a, de plus, testé la capacité de l'enquête emploi à fournir les données souhaitées en empilant les fichiers des enquêtes 2006 à 2009. Dans les zones d'emploi où la population des descendants d'immigrés est importante, les résultats obtenus sont intéressants. En revanche, cette méthode ne permet pas de mener des analyses par zone d'emploi sur l'ensemble du territoire métropolitain, notamment là où les descendants d'immigrés sont peu présents.

Depuis la rénovation du dispositif du recensement de la population en 2004, le questionnaire n'a évolué qu'à la marge pour intégrer les besoins d'harmonisation internationale. Cette stabilité garantit la comparabilité des données dans le temps. Néanmoins le questionnaire du recensement n'est pas immuable et doit prendre en compte les évolutions de la société, la demande sociale et s'adapter au développement des sources statistiques complémentaires au niveau local. C'est dans ce contexte qu'une réflexion est lancée dans le cadre d'un groupe de travail du Cnis dont François Clanché a présenté le mandat. Ce groupe se réunira à partir du mois de juin. Sa mission est de proposer des évolutions du questionnaire tout en maintenant sa taille actuelle et en préservant la comparabilité des résultats dans le temps. Les participants souhaitent que la réflexion soit aussi large que possible et qu'aucune thématique ne soit exclue a priori.

François Clanché a par ailleurs fait le point sur le déroulement de l'enquête Famille-logement, première enquête associée au recensement rénové de la population. L'enquête qui était facultative a été bien acceptée tant par les communes que par la population malgré de gros problèmes de communication. En effet, en début de collecte, l'intérêt de l'enquête et son caractère intrusif ont été mis en cause dans plusieurs médias nationaux ou régionaux, générant d'autres interrogations de la part des communes sur la confidentialité des données. Les importants efforts d'explication déployés ont permis de contrer les impacts négatifs qu'aurait pu avoir ces dysfonctionnements.

Enfin la présidente, après avoir entendu la commission, a accordé un avis d'opportunité favorable aux deux enquêtes qui étaient présentées.